



La Tribune d'Enchenberg

Le journal de la commune d'Enchenberg



Alors que 2010 fait partie déjà de l'album souvenir, l'année 2011 tiendra-t-elle ses promesses ?

invitation
 Réunion publique de MI-MANDAT
 Vendredi 18 mars à 19H30
 à la salle polyvalente.

L'équipe municipale, élue en mars 2008, conviée à une réunion publique de Mi-mandat vendredi 18 mars à 19h30 à la salle polyvalente.

Chants et danses traditionnels d'Ukraine
 Ils vont faire souffler un vent d'Est

Vyshyvanka
 Samedi 16 avril 2011 à 20h30
 Salle polyvalente

La récré d'Enchenberg
 Organise son deuxième
 Carnaval des enfants
 Dimanche 20 mars 2011 à ENCHENBERG

Entrée gratuite pour tous
 Accueil avec sculptures de ballons à partir de 13h30
 Animation assurée de 14h à 18h
 avec les Mascottes géantes et les Tours de Magie
 Petite restauration sur place

Ce même jour, de 14h à 16h30, sur la mezzanine, aura lieu un « vide grenier » de l'école

manifestations de la Commune
 Fête de la Musique
 Mardi 21 Juin 2011 en soirée
 Sur le parking de la salle polyvalente et le jardin des fleurs

Vous allez vibrer aux rythmes des musiques de...



...découvrons le ensemble !

Mars 2011 !!



Coiffure à domicile
BURGUN Laetitia,
37, Rue du Château d'Eau
57415 ENCHENBERG,
03.87.27.66.16

Sanitaire-Chauffage-Climatisation,
Daniel Schoendorf,
11, rue de Lambach
57415 ENCHENBERG,
03.87.96.41.72

Épicerie, Tabac,
Relais Postal
BURGUN Michèle,
23, rue Centrale
57415 ENCHENBERG,
03.87.96.38.71

TAXI Alain
Pour tous vos déplacements Toutes distances
Commune de stationnement
ENCHENBERG
03.87.09.74.20
06 72 69 46 03

Boucherie-Charcuterie
« Au Coeur des Saveurs »,
3, Rue Centrale
57415 ENCHENBERG,
03.87.06.84.72

ELECOS
Electricité générale
STEINER Olivier
9 Rue Centrale
57415 ENCHENBERG
06 35 42 72 14

BOULANGERIE
PATISSERIE ROHR
17, Rue de Lemberg
57415 ENCHENBERG,
03.87.96.41.91

LORRAINE SERVICES
Transport divers
M Alain MOREAU
20 Rue du Stade
57415 ENCHENBERG
03 87 06 88 46

BROYAGE DE BOIS
= PLAQUETTES FORESTIÈRES
POUR CHAUFFAGE OU PAILLAGE

Nous faisons place nette!



A VOTRE SERVICE également pour :

- TRAVAUX de TERRASSEMENT
- FAUCHAGE
- DÉBROUSSAILLAGE

3, annexe Guisberg
57415 ENCHENBERG
Tél. 03 87 96 44 12

STB

LA TRIBUNE D'ENCHENBERG – Mars 2011 – n° 1
Revue officielle d'information municipale diffusée gratuitement

MAIRIE D'ENCHENBERG 57415 – Tél 03 87 96 38 78 – www.enchenberg.fr
Email : mairie.enchenberg@wanadoo.fr

Responsable de la publication : M BECK Thierry
Responsable de la commission : Mme KUGEL Corine
Conception et réalisation : Mme MEHLINGER Monique
Photos : M BICHLER Laurent

Membres de la commission : SCHIRMANN Antoine, HEN Laurent, MEYER Chantal,
GRAD Christian, BICHLER Laurent, Oswald François, BONNOT Rolande



Le sommaire de la La Tribune d'Enchenberg Mars 2011

- Le mot du Maire,
- L'état civil de 2010,
- Le dernier Mariage de 2010
- Infos pratiques et Agenda
- Infos locales
- le 11 Novembre 2010 à Enchenberg
- "Hawwespätzle" à l'honneur
- Les travaux de la commune
- Des nouvelles du foyer restaurant communal
- le banc des écoliers
- manifestations municipales
- echos du conseil municipal,
- Questions - réponses,
- les pages des associations,
- la page du Foyer d'Accueil, "Fleur de Vie"
- Spectacle Ukrainien et réunion publique de mi-mandat.

L'éditorial de la La Tribune d'Enchenberg Mars 2011

Mairie - 57415 ENCHENBERG

Tél. 03.87.96.38.78

Fax 03.87.96.35.57

<http://www.enchenberg.fr>

E-Mail: mairie.enchenberg@orange.fr

Le mot du Maire

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,
Chers habitantes et habitants d'Enchenberg,

A toutes et à tous, bienvenu dans cette édition de Mars 2011 de La Tribune d'Enchenberg. L'hiver s'entêtera peut être encore un peu, mais rien n'y fera, le printemps sera au bout avec tout son corolaire de « nouveaux ». La patience sera donc la seule chose que je puisse vous souhaiter si, comme moi-même, vous le trouvez trop long ...

Cette année 2011 est déjà bien entamée, trop avancée peut-être pour encore vous présenter mes vœux les meilleurs, et pourtant, pour toutes celles et ceux qui n'ont pu, pour une raison ou une autre, être présents le 2 janvier dernier à la cérémonie de la municipalité, j'adresse ici mes plus sincères souhaits de succès, mais surtout de bonne santé pour cette année 2011 !

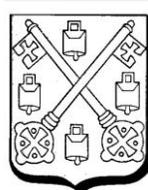
Ceux qui nous avaient fait l'honneur d'être présent ce jour là, s'en souviendront. Aux autres, je me propose de l'annoncer dans les prochaines lignes : le vendredi 18 mars 2011, à 19h30, nous vous proposerons de venir nous rencontrer à la salle polyvalente, à l'occasion de la réunion publique de « Mi-mandat ». En effet ce sera à peu de chose près, le 3^{ème} anniversaire de notre prise de fonction, et nous serons à 3 ans de la prochaine échéance électorale municipale. Donc un **temps propice pour vous,**

de nous donner votre sentiment, votre avis, mais aussi de nous livrer vos attentes. Ce sera aussi **le temps pour nous** de vous expliquer, et de vous présenter nos projets et intentions pour les trois années à venir. Bref nous souhaitons que cette réunion soit un moment d'échange utile et bénéfique, qui nous permettra d'évaluer notre travail, au besoin, de peut être revoir et infléchir notre action, en fonction de vos attentes.

« **Vous donner l'occasion de vous exprimer. Nous donner l'occasion de vous expliquer...** » Et plutôt que d'attendre le terme de ces six années de mandat, pour vous faire des promesses pour d'éventuelles six prochaines années, nous choisissons ainsi de ne pas rendre tributaire une adaptation de notre action, à une hypothétique réélection. Car de procéder ainsi ne serait ni plus ni moins qu'une « campagne électorale ».

Pour celles ou ceux qui le désirent, nous accepterons volontiers de recevoir vos commentaires ou questions par écrit, rédigés sur papier libre, et si vous le souhaitez, de manière anonyme. Je vous demanderais simplement de faire figurer sur votre feuille la mention « réunion de mi-mandat ». Et nous nous efforcerons, et nous nous efforcerons de répondre au mieux à vos interrogations, lors de cette réunion.

En espérant vous rencontrer le 19 mars prochain, à la salle polyvalente, je vous souhaite à toutes et à tous une agréable lecture de votre journal communal, et vous adresse mes plus cordiales salutations !!

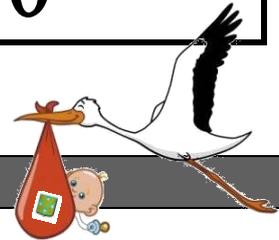


Thierry BECK

NB Vous remarquerez au passage, que cette fois ci au moins, je crois ne pas avoir été trop long... ☺



ETAT CIVIL 2010



13 NAISSANCES (2 garçons et 11 filles)

3 janvier	OSWALD Saskia	fille de OSWALD Thierry et NUTTON Rosemary
11 janvier	HERBETH Maéline	fille de HERBETH Jérôme et UNDREINER Karine
4 avril	STOCK Solène	fille de STOCK Frédéric et HUBER Christine
14 avril	GIANGRECO Jayana	Fille de GIANGRECO David et OSCHE Angélique
4 mai	HEIDELBERGER Anna	fille de HEIDELBERGER Patrice et BICHLER Zita
23 juin	NIRRENGARTEN Lily	Fille de NIRRENGARTEN Claude et ANDRES Stéphanie
24 juin	SCHWARTZ Anna	Fille de SCHWARTZ Mathieu et FAYOLLE Aude
5 juillet	KRAMER Marie	Fille de KRAMER Benjamin et SCHNEIDER Sophie
14 août	RIMLINGER Julian	Fils de RIMLINGER Yannick et DEHLINGER Audrey
24 septembre	ROHRBACHER Maëlys	Fille de ROHRBACHER Bruno et FUHRMANN Myriam
15 octobre	BAUMANN Lyna	Fille de BAUMANN Cédric et CHAIKHAM Ammara
26 novembre	EBERHARDT Clara	Fille de EBERHARDT Laurent et OSWALD Manuella
28 décembre	DAHLEM--DEMIREL Eloan	Fils de DAHLEM Anne-Sophie et DEMIREL Ali



8 MARIAGES



26 mars		NEU Patrick et WANG Zhao
12 juin		PATTI Alexandre et BECK Lucie
10 juillet		DANNENHOFFER Nicolas et KENNEL Cindy
14 août		HOFFMANN Cédric et STEINER Lucie
14 août		ROYERE Yann et HUBER Aurélie
21 août		JACKWERTH Daniel et RITZENTHALER Daisy
28 août		DREXLER Freddy et SIPALA Floriana
27 novembre		NIRRENGARTEN Claude et ANDRES Stéphanie



8 DÉCÈS



- † **WEYANT Edouard** le 3 avril à Sarreguemines (79 ans)
- † **TOUBA Gérard** le 13 avril à Puttelange-Aux-Lacs (70 ans)
- † **BACH Antoine** le 25 août à Sarreguemines (89 ans)
- † **GABENESCH Fernand** le 30 août à Enchenberg (79 ans)
- † **ZINSIUS ép. STAB Catherine** le 10 septembre à Sarreguemines (97 ans)
- † **SCHOSGER Juliette dite Denise** le 7 octobre à Siersthal (87 ans)
- † **GABENESCH ép. FLECKINGER Marie** le 19 octobre à Bitche (80 ans)
- † **HUBER Camille** le 8 novembre à Metz (67 ans)

... aux familles des défunts, la municipalité d'Enchenberg présente sa profonde sympathie ...



MARIAGES 2010



MARIAGES



.... dernier mariage de l'année



Le 27 novembre 2010
Le maire a célébré le mariage de
NIRRENGARTEN Claude  ANDRES Stéphanie

*..et nos plus vives félicitations
aux jeunes mariés !*



INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	Fermée	14H à 17H
Mardi	9H à 12H	14H à 17H
Mercredi	9H à 12H	Fermée
Jeudi	9H à 12H	14H à 17H
Vendredi	9H à 12H	14H à 17H

PERMANENCES DU MAIRE OU DES ADJOINTS

MARDI	17H à 18H30
VENREDI	17H à 19H

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHARGE DE LA COMMUNE



A l'occasion de la nouvelle saison printemps-été 2011, la décharge municipale sera ouverte à partir du **samedi 2 avril 2011** aux jours et heures suivantes :

	SAMEDI	MERCREDI
Du 2 avril au 29 octobre	14H à 18H	
Du 4 juin au 24 septembre		16H à 20H

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA NOUVELLE DECHETTERIE DE ROHRBACH LES BITCHE POUR LES PARTICULIERS

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	Fermée	13H à 17H
Mardi à Vendredi	10H à 12H	14H à 17H
Samedi	9H à 12H	14H à 17H



AGENDA



Vendredi 11 mars 2011

Réouverture du foyer restaurant communal sous la nouvelle enseigne de l'Auberge Ste Véréne au 1 Rue Centrale.



Vendredi 18 mars 2011

Réunion publique de mi-mandat organisée par l'équipe municipale à 19h30 à la salle polyvalente.



Dimanche 20 mars 2011

Carnaval pour tous (adultes et enfants) organisé par l'Association LA RECRE à la salle polyvalente



Samedi 2 avril 2011

Ouverture pour la nouvelle saison de la décharge déchets verts de 14h à 18 h.



Samedi 16 avril 2011

Spectacle folklorique ukrainien organisé par l'espace culturel de l'espace Cassin à 20h30 à la salle polyvalente. Entrée gratuite-Plateau



Dimanche 1^{er} mai 2011

Messe en plein air sur le site de la Chapelle Ste Véréne (si le temps le permet) organisée par l'Association de sauvegarde de la Chapelle Ste Véréne. Restauration sur place.



Dimanche 8 mai 2011

Tournoi de volley en salle organisé par l'Association Sports et Loisirs d'Enchenberg.



Mercredi 11 mai 2011

Nouvelle distribution des sacs de tri par le Sydème à la salle polyvalente de 14h à 19H30



Dimanche 22 mai 2011

Concert interprété par la chorale "Raisonances" de Hambach à 17H à l'église St Pierre d'Enchenberg.



Dimanche 12 juin 2011

Méchoui de la Pentecôte au Club de tir organisé par l'Amicale de Tir d'Enchenberg.



Mardi 21 juin 2011

Fête de la musique en début de soirée organisée par la commune à différents emplacements du village.



INFOS-LOCALES

P.L.U

ENQUÊTES PLAN LOCAL D'URBANISME :

L'enquête pour la modification et la révision du plan local d'urbanisme qui s'est déroulée du 22 septembre au 22 octobre 2010 est close. Les résultats de cette enquête ne justifient aucun changement à la modification prévue.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur ainsi que les documents liés à la révision simplifiée et au PLU modifié sont tenus à la disposition du public en mairie d'Enchenberg ainsi qu'à la Direction départementale des territoires de Sarreguemines et dans les locaux de la Sous-Préfecture de Sarreguemines.



CONCILIATEURS DE JUSTICE

La conciliation a pour but de trouver une solution amiable entre 2 parties qu'elles aient ou non déjà saisi un juge.

Le conciliateur peut intervenir pour des conflits d'ordre civil tels que :

- problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen)
- différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux,
- litiges de la consommation,
- créances impayées,
- malfaçons de travaux

Le conciliateur peut être saisi par l'une des parties en conflit ou par le juge.

Initiative des parties

Le conciliateur de justice est saisi, par simple lettre ou demande verbale auprès du greffe du tribunal compétent. Le conciliateur convoquera l'autre partie.

Déroulement :

La procédure de conciliation est gratuite.

Les parties doivent être présentes en personne à la réunion de conciliation, accompagnées, si elles le souhaitent, d'une personne de leur choix (avocat, conjoint, concubin, personne attachée à l'entreprise...).

Le conciliateur de justice peut se déplacer sur les lieux de la contestation, interroger toute personne dont l'audition lui semble utile, avec l'accord des parties.

Accord des parties

Si la conciliation s'est engagée à la demande des parties, le conciliateur peut établir un constat d'accord signé par les parties dans lequel elles s'engagent l'une envers l'autre.

Echec de la conciliation

En cas de désaccord, soit parce que l'une des 2 personnes n'est pas présente, soit parce que les parties n'ont pu s'entendre sur un règlement amiable, chacun des adversaires reste libre de faire régler le litige par le tribunal.



Coordonnées du conciliateur de justice de notre secteur :

M RINGEISEN Gérard de Rémering-les-Puttelange.
Ce dernier assure une permanence tous les 2^{èmes} et 4^{èmes} mardis du mois de 14h à 17h à la mairie de Rohrbach-lès-Bitche.



SECURITE ROUTIERE

Avec l'arrivée de l'hiver et les importantes chutes de neige qui peuvent provoquer de nombreuses perturbations sur la circulation routière (transport scolaire et autres), la Préfecture de la Moselle met à votre disposition un message enregistré sur les mesures en cours consultable au **03.87.34.84.86**.

De nombreux liens sur le site de la Préfecture de la Moselle destinés à vous informer sur les conditions de circulation en temps réel sur tout le réseau routier mosellan sont également mis à votre disposition.

Aller sur le site de la Préfecture, cliquer sur Thèmes/Sécurité routière/Infrastructures et Circulation/Conditions de circulation ou directement sur : <http://www.moselle.pref.gouv.fr/index.php?articleid=1072>



DENEIGEMENT DES TROTTOIRS

En cas de verglas ou de neige, les riverains de la voie publique (propriétaire, locataire ou usufruitier, particulier ou commerçant) doivent prendre les précautions devant leur porte afin d'éviter qu'un tiers passant ne chute ; ainsi doivent-ils :

- ✓ déneiger devant chez eux pour permettre le passage des piétons en raclant et balayant leur partie de trottoir ou de chaussée au droit de leur propriété,
- ✓ et jeter du sable ou du sel afin d'éviter la formation de verglas.



Les articles 1382 et 1383 du code civil précisant que "chacun est responsable du dommage qu'il a causé non seulement par son fait, mais encore par sa négligence ou par son imprudence" ; les riverains n'ayant pas déblayé devant chez eux peuvent donc, en théorie, être tenus pour responsables d'accidents à cause de la neige.



SEL DE DENEIGEMENT

Hormis les agents communaux de la municipalité d'Enchenberg, **il est strictement Interdit à quiconque de prélever du sel de déneigement du stock de la commune.**

Ce matériel est exclusivement réservé au traitement des voiries communales, et ne devra en aucun cas, et sous aucun prétexte être utilisé par un particulier, quel qu'il soit, et quelques soient les circonstances.

Tout contrevenant s'expose à de sévères sanctions !!



STATIONNEMENT SUR LES TROTTOIRS

L'article R417-10 du code de la route modifié par [Décret n°2010-1581 du 16 décembre 2010 - art. 1](#) prévoit que

I. - Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation.

II. - **Est considéré comme gênant la circulation publique l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule :**

1° **Sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons ;**

5° Sur les emplacements où le véhicule empêche soit l'accès à un autre véhicule à l'arrêt ou en stationnement, soit le dégagement de ce dernier ;

IV. - Tout arrêt ou stationnement gênant prévu par le présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe soit 35 €.

**Les trottoirs sont réservés aux piétons
PENSEZ A EUX !!**



DEJECTIONS CANINES

Il est trop souvent constaté, par rapports successifs, la présence sur les trottoirs et espaces publics (plus particulièrement aux abords du stade, de la salle polyvalente, de l'impasse rue des écoles vers le foyer d'accueil médicalisé et l'atelier municipal) de déjections canines.

Nous vous rappelons qu'il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur toute partie de la voie publique, ainsi que dans les jardins et espaces verts.

Par mesure d'hygiène publique, il est demandé aux propriétaires d'animaux de veiller scrupuleusement au respect de cette réglementation.



JOURNEE DE DEFENSE ET CITOYENNETE

La journée d'appel de préparation à la défense évolue.

A partir de janvier 2011, la nouvelle JAPD s'appellera « **Journée Défense et citoyenneté (JDC)** ».

1^{ère} étape : le recensement :

La première étape consiste à se faire recenser à la mairie du lieu de son domicile (obligatoire) dès l'âge de 16 ans. Tous les hommes et les femmes (nées à partir du 1^{er} janvier 1983) ayant la nationalité française doivent se faire recenser à compter de la date de leur seizième anniversaire.

Une attestation de recensement est remise aux intéressés. La présentation de ce document sera nécessaire pour être autorisé à s'inscrire aux examens (permis de conduire, baccalauréat,

brevet...) et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

2^{ème} étape : la journée de défense et citoyenneté :

La deuxième étape consiste à participer à la journée de défense et citoyenneté principalement sur des sites militaires, à proximité du domicile des jeunes.

Le programme de la journée comprend :

- *un petit déjeuner d'accueil*
- *des modules d'information sur les responsabilités des citoyens et les enjeux de la défense*
- *des tests de connaissance de la langue française établis par l'éducation nationale*
- *un repas de midi*
- *une initiation aux gestes de premiers secours dans une majorité de sites*
- *éventuellement une visite des installations militaires*

En fin de journée, un certificat individuel de participation est remis. Ce dernier est obligatoire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Cette journée civique et citoyenne présente la Défense, ses missions et les restructurations en cours à près de 800 000 jeunes par an. C'est l'occasion de rappeler aux jeunes français, âgés de 16 à 18 ans, les nombreuses possibilités offertes par la Défense pour effectuer :

- des stages (par exemple, stage de cinq jours au sein d'un régiment dans le cadre du stage en entreprise)
- des préparations militaires (d'initiation ou de perfectionnement)
- des formations en alternance ;
- des contrats d'apprentissage pour accéder à la fonction publique.

L'armée offre des possibilités de carrière aux jeunes de tous niveaux sociaux, de toutes catégories professionnelles, y compris

- des jeunes sans qualification, ni expérience.



CONCOURS DES MAISONS ET VELOS FLEURIS

La commune renouvelle pour l'année 2011, le concours **des maisons et vélos fleuris**. Tous ceux et celles qui souhaitent participer au concours sont priés de le signaler au secrétariat. La clôture des inscriptions est fixée au 1^{er} juin 2011.



REVENUS DE LA CHASSE

Monsieur le Percepteur de Rohrbach-lès-Bitche informe les propriétaires fonciers que le produit de la chasse de l'année 2010 peut être retiré auprès de la trésorerie.



TIRS DE NUITS SUR SANGLIERS

Sur autorisation de la Direction départementale des Territoires M BECKER Gilles de Soucht, va procéder à des tirs de nuit des sangliers **au lieudit : STEINBERG** en forêt communale de St Louis lès Bitche sur l'année 2011/2012.



JOURNAL NOS RACINES

Le journal des personnes âgées du Pays de Bitche "Nos Racines", édition du second semestre 2010 est disponible en mairie.



CARCASSES DE VOITURES

Nous vous informons que la mairie propose en permanence l'opération de ramassage de carcasses de voitures et métaux (fûts de fioul).

M TONNELIER, ferrailleur de Schmittviller, effectue cette opération de ramassage à titre gratuit. Pour vous inscrire, veuillez contacter la mairie au 03.87.96.38.78.



ELECTIONS CANTONALES 2011

Les conseillers généraux de chaque département sont élus, au suffrage universel direct, par les électeurs français lors des élections cantonales.

Le renouvellement des conseillers généraux élus les 21 et 28 mars 2004 a été fixé au dimanche 20 mars 2011 pour le premier tour et au dimanche 27 mars pour le second tour.

Les nouveaux conseillers généraux ne seront élus que pour **trois ans**, et non six ans, afin que la fin de leur mandat coïncide avec l'arrivée des conseillers territoriaux en 2014. Pour la première fois, le suppléant devra être obligatoirement de sexe opposé au candidat, pour favoriser la **parité**.

Le conseil général est renouvelé par moitié tous les 3 ans (sauf décalage évoqué ci-dessus).

Lors de chaque élection cantonale, tous les électeurs ne votent pas, puisque seulement la moitié des cantons est concernée.

Cela représente **1.941 élus**, en métropole et en outre-mer. La campagne officielle démarrera le 7 mars.

En 2011, le canton de Rohrbach-lès-Bitche n'est pas concerné par ce renouvellement.



RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Si vous souhaitez faire garder vos enfants, sachez que la mairie dispose d'une liste de nourrices agréées domiciliées sur la commune. Si toutefois, ces dernières ne sont plus disponibles, vous

pouvez vous adresser au relais des assistants maternels suivant :

RAM STRAM GRAM
2 Rue de l'Agriculture
57410 ROHRBACH LES BITCHE
Tél. 03 87 02 01 37

Accueil du public:

Lundi de 9h30 à 16h30/ Mercredi de 9h à 16h
Jeudi de 9h30 à 11h30/14h à 16h30



COLLECTE DU MULTIFLUX

Pour la commune d'Enchenberg, sachez que :

- ↪ La collecte du multiflux du Mercredi 20 Avril 2011 est inchangée
- ↪ La collecte du multiflux du Mercredi 27 Avril 2011 est reportée au Jeudi 28 Avril 2011
- ↪ La collecte du multiflux du Mercredi 15 Juin 2011 est reportée au Jeudi 16 Juin 2011



DOTATION SACS DE TRI



A NOTER

Nous vous informons que la prochaine redotation des sacs de tri sera effectuée par le SYDEME le **MERCREDI 11 Mai 2011**
De 14h à 19h30 à la salle polyvalente

CONCOURS PHOTOS : OBJECTIF VERRE

Le Sydème lance un concours photo en partenariat avec Eco-Emballages du **1^{er} avril au 30 juin 2011** à destination des amateurs et professionnels de la photographie de Moselle Est et d'Alsace Bossue sur **le thème du tri du verre**.

Il suffit de renvoyer au Sydème avant le 30 juin prochain : 4 tirages noir et blanc, couleur ou sépia en format A4 accompagnés du bulletin de participation dûment complété et collé sur chacun des tirages ; ce dernier sera complété d'un texte explicatif de votre démarche, les circonstances de prises de vue... Un cédérom sur lequel seront mentionnées vos coordonnées comprenant les photos renommées avec les mêmes photos devra être obligatoirement inclus dans l'envoi.

Plus d'infos sur le site internet www.sydeme.fr ou au numéro de téléphone suivant 03 87 00 01 01.



République Française

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

Commune d'Enchenberg

Information !!! ..et prévention.



Suite aux péripéties des Renards dans les rues du stade et du lotissement, une explication s'impose quand aux risques potentiels mais réels que peut poser ce charmant canidé. Mal aimé, il n'est lui-même que victime...

La rage, si elle n'a pas disparue, elle est toutefois considérée comme éradiquée en France. Cependant le renard est, encore une fois, un des vecteurs les plus "voyants" d'une autre maladie ... Il s'agit de l'échinococcose alvéolaire. Un nom rébarbatif qui désigne un ténia, un ver si vous préférez, parasite des carnivores, qui par ingestion d'œufs microscopiques éliminés par leur crottes peut être transmis à l'homme, et dans ce cas, lui être malheureusement fatal si non traité!

Or si le renard en est un des porteurs, il n'en a pas l'exclusivité. Ce parasite est transmis au renard par les petits rongeurs dont celui-ci se nourrit.. nos animaux domestiques, chiens et chats, également consommateurs de rongeurs peuvent également s'infecter.

Relativisons la situation, les crottes et le pelage (par la toilette) des animaux sauvages et domestiques mais également la terre, nos potagers et autres fruits des forêts peuvent présenter des œufs du parasite ... Mais ne versons pas dans la psychose et restons vigilants..

Nous avons demandé conseil auprès du Laboratoire National de Référence de l'Echinococcose (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire Nancy).

Et le maître mot s'avère être : la **PREVENTION** !

..et nous ne pouvons que vous inciter et vous encourager à suivre scrupuleusement quelques règles de base dont il nous on fait part, et qui sont les suivantes :

Concernant les animaux sauvages :

- * Ne touchez jamais d'animal sauvage, vivant ou mort, sauf avec des gants
- * N'enlevez jamais des excréments à mains nues (si possible éliminez les définitivement)
- * Ne pas nourrir les renards, et ne pas leur laisser accès à de la nourriture (gamelle du chien/chat, ordures , ...)

Concernant les animaux de compagnie ou domestiques

- * Vermifugez une fois par mois les chats et les chiens prédateurs de rongeurs et s'assurer que le vermifuge est efficace contre l'échinococcose (demander conseil à votre vétérinaire).
- * Ne laissez pas vos compagnons lécher vos mains, votre visage (sinon lavez vous vigoureusement après), et , ni surtout votre vaisselle .

Concernant les jardins :

- * Lavez-vous les mains dès que vous avez travaillé dans le jardin, dès qu'il y a présence de terre.
- * Clôturez les potagers ou les jardins isolés pour les rendre difficile d'accès aux animaux errants (sauvages ou domestiques).
- * Lavez tous les légumes et si possible mangez les cuits (les œufs du parasite sont tués instantanément à ébullition, ou en 5min à 45-55°C).
- * Ne mangez pas de fruits ou de plantes sauvages (mûres, myrtilles, champignons...) crus, **CUISEZ-LES !!!** (La congélation classique à -18°C des aliments ne tue pas les œufs d'échinocoques. Une cuisson est indispensable afin d'éviter tout risque)

Encore une fois, et au risque de me répéter, ne versons pas dans un alarmisme paranoïaque. L'échinococcose a toujours existé, et il n'y a pas de recrudescence particulière du risque. Ceci est un constat. Même si cela risque de bouleverser quelque peu nos laxistes et complaisantes habitudes campagnardes, soyons vigilant ...

Enchenberg, 10 janvier 2011,



Le Maire
Thierry BECK



11 Nov. 2010 avec les Anciens Combattants

Lors de la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 2010, l'Association des anciens combattants Section "Pays du Verre et du Cristal" sous la présidence de M. FISCHER René a souhaité honorer ses membres parmi lesquelles deux habitants de notre commune.



Cette cérémonie a été rehaussée par la présence du Général Jean COT, ancien commandant de la Force de protection de l'ONU en ex-Yougoslavie, de M Charles L'HUILLIER, Président Départemental des Anciens combattants, des maires des communes de Goetzenbruck, Meisenthal, Soucht et Saint-Louis-lès-Bitche ainsi que des Conseiller Généraux Ms Daniel Zintz et Gilbert Maurer, sans oublier Mme la vice présidente du Conseil Régional, Angèle Dufflo,..



La chorale des anciens combattants a magnifiquement chanté la marseillaise et le chant des partisans.



Le Lieutenant Colonel de réserve GAMEL Patrick remet la médaille d'ancien combattant à M HUBER Gilbert.



C'est le capitaine RIMLINGER Dominique qui remet la médaille d'ancien combattant à M WEISSENBACHER Roger.



Les enfants du CM2 ont déposé la gerbe et lu le message ministériel.

"Hawespatze à l'honneur"!!



Mlle LANG Joséphine
a fêté ses 91 printemps
le 27 octobre 2010



Mme FATH
épouse SCHIRMANN Sophie
a fêté ses 90 printemps le
28 octobre 2010



Mme HUBER
épouse DREXLER
Catherine
a fêté ses 91 printemps
Le 29 /11/ 2010

Le maire et ses adjoints leur ont offert un présent et leur ont souhaité, au nom de la municipalité, et de toute la commune un heureux anniversaire et une bonne continuation.

*Toutes nos félicitations
et nos meilleurs voeux !*



TRAVAUX

PLANTATION DE PLANTES VIVACES



Près de 300 plantes vivaces dont 50 espèces différentes ont été plantées par le responsable technique MEYER Jean-Marc sur l'aire de parking des écoles ainsi qu'aux abords de la mairie. Toutes les plantes sont entourées par une toile de paillage recouvrant le sol qui empêche les herbes de pousser et en plus permet de garder l'humidité.

AMENAGEMENT DES COMBLES DE L'ECOLE



Les combles de l'école ont été aménagés en salle de bibliothèque par les agents techniques de la commune. L'entreprise HORNBERGER de Goetzenbruck a terminé les travaux de peinture. En attendant d'accueillir les élèves, il ne reste plus qu'à poser les luminaires et le revêtement

de sol. L'ensemble des travaux (travaux de traitement et de renforcement de charpente, isolation, électricité, dépose des anciennes fenêtres et fourniture et pose de nouvelles fenêtre en PVC, installation de chauffage, luminaire, peinture, revêtement de sol) est estimé à la somme de 32 000 € TTC.

FOYER COMMUNAL



Suite à l'ouverture de l'Auberge Ste Véréne, des travaux d'accessibilité ont été nécessaires pour permettre aux personnes à mobilité réduite de pouvoir s'y rendre plus facilement. Les agents techniques de la Commune ont ainsi réalisé avant l'ouverture de l'auberge une rampe d'accès spécifique.

du nouveau !



au Foyer restaurant communal ...

A PARTIR DU 11 Mars prochain, M et Mme JEDYNAK Ivan,
vous accueillent dans leur nouveau restaurant et brasserie

"AUBERGE Ste VERENE"



REPAS DE MIDI

Lundi

Mardi

Jeudi

Vendredi et Samedi



Restauration
traditionnelle
Pizzas et Tartes
flambées

Le Vendredi, Samedi et
Dimanche soir



OUVERTURE

Lundi	9H à 20H
Mardi	9H à 15H
Jeudi	9H à 20H
Vendredi	9H à 24H
Samedi	9H à 24H
Dimanche	9H à 24H

FERME le Mardi soir et Mercredi
toute la journée ...

Attention !

*Pour les repas du dimanche
midi, le restaurant est ouvert
uniquement sur réservation.*

Pour vos réservations à l'Auberge Ste Vèrène, veuillez prendre contact au numéro
de téléphone suivant :

 **03 87 96 43 68**

Ou par mail : aubergesainteverene@orange.fr

Souhaitons leur bonne chance et succès dans leur entreprise, avec toujours beaucoup de TONUS !

La récré d'Enchenberg

Organise son deuxième

Carnaval des enfants

Dimanche 20 mars 2011 à
ENCHENBERG



Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

Entrée gratuite pour tous

Accueil avec sculptures de ballons à partir de 13h30

Animation assurée de 14h à 18h

avec les Mascottes géantes et les Tours de Magie

Petite restauration sur place

Les enfants resteront pendant toute l'après-midi sous la responsabilité des adultes accompagnants.

Ce même jour, de 14h à 16h30, sur la mezzanine, aura lieu un

« vide grenier » de l'école

(vente de divers documents pédagogiques anciens, provenant des combles de l'école: tableaux, carte géographique, anciens manuels de classe...etc)

Cette vente sera orchestrée par Mme la directrice de l'école élémentaire. Les bénéfices de cette vente ira au groupe scolaire...

LE BANC DES ECOLIERS



FRUITS ET LEGUMES



Le 4 novembre 2010, les élèves de l'école maternelle ont goûté la banane à l'occasion de l'opération "Un fruit pour la récré"

PROGRAMME DU 2^{ème} TRIMESTRE 2010/2011

Jeudi 13 janvier	Jus de légumes
Jeudi 20 janvier	Kaki
Jeudi 27 janvier	Papaye
Jeudi 3 février	Orange sanguine
Jeudi 10 février	litchi
Jeudi 17 février	Compote de fruits
Jeudi 24 février	Kiwi



LA CANTINE SCOLAIRE DU PETIT HAWWESPATZ

Jusqu'à présent les repas de la cantine scolaire étaient fournis par "Le Verrier gourmand", traiteur de Goetzenbruck.

Etant donné qu'un nouveau restaurateur va reprendre le restaurant du foyer communal, la commune a décidé de faire appel au **nouveau gérant M JEDYNAK Ivan pour la fourniture des repas de la cantine et ce à partir du**

↪ **14 mars 2011.**

La feuille des menus de la semaine sera maintenue et mise régulièrement sur le site de la commune.



VISITE DU ST NICOLAS ET DU PERE FOUETTARD



Le 3 décembre 2010, les enfants de l'école maternelle ont eu la visite du St Nicolas et du père Fouettard.

LE BANC DES ECOLIERS



SORTIE ATELIER JUS DE POMME



Le vendredi 8 octobre, le matin nous sommes allés chez les arboriculteurs, près du verger pour voir la fabrication du jus de pommes. Les arboriculteurs nous ont donné beaucoup d'informations.

Il faut d'abord cueillir des pommes de plusieurs sortes si on veut que le jus de pommes ne soit pas trop acide pas trop amer...

Ensuite ils les ont triées pour sortir les pourries.

Ils les ont lavées pour ne pas qu'il y ait de saletés.

Ils les mettent ensuite dans le broyeur pour les couper.

Quand elles sont coupées, ils les mettent dans le pressoir pour que le jus sorte, grâce à la baudruche qui est remplie d'eau. Avec le tissu que nous mettons dans le pressoir les morceaux de pommes ne peuvent pas sortir.

Nous avons ensuite dégusté puis les arboriculteurs nous ont offert une pomme.

Les arboriculteurs nous ont donné quelques petits conseils :

-Les arbres ne sont pas traités.

-Il faut mettre un couvercle au pressoir pour ne pas que la pression monte.

-Les morceaux de pommes qui restent servent d'engrais.

-Il faut aussi chauffer le jus à 90°C pour le conserver 2 ou 3 ans.



JOURNEE SPORTIVE ET MEDAILLEE

Le mardi 9 novembre 2010, le matin, nous étions au stade de Goetzenbruck pour participer à la rencontre USEP de course d'endurance. Nous étions très nombreux : 219 enfants de CE2, CM1 et CM2 puisque les écoles de Goetzenbruck, Meisenthal, Soucht, Enchenberg, Montbronn et Saint-Louis-lès-Bitche étaient présentes.

Les enfants ont couru dans l'ordre suivant :

- les CE2 filles
 - les CM1 garçons
 - les CM2 filles
 - les CE2 garçons
 - les CM1 filles
 - les CM2 garçons.
- C'était trop bien !

Les CM1 ont couru 2 tours autour du terrain du bas et 1 tour autour du terrain du haut soit 1200 mètres. Les CE2 ont couru 900 mètres et les CM2, 1500 mètres.

Les enfants de CP et CE1 ont également participé à cette rencontre mais l'après-midi.

Les CE1 ont couru environ 600 mètres et les CP environ 400 mètres.



Parmi les enfants d'Enchenberg, 9 ont gagné une médaille : **Anne-Sophie ERBS** et **Clément BOUR** au CP, **Gautier WITTMANN**, **Aymeric JUNG** et **Camille ROHR** au CE1, **Pierre GLASER** et **Anatole VOLTZ** au CE2, **Nathan JUNG** au CM1 et **Jules VOLTZ** au CM2.

Nous sommes rentrés fatigués mais contents !



Manifestations de la Commune

Concours communal des Maisons Fleuries 2010



La remise des prix de la 25^{ème} édition du concours communal des maisons fleuries 2010 s'est déroulée au Club-House de la Sportive Française d'Enchenberg, le 19 novembre dernier.

Les lauréats de la catégorie Maisons et Jardins :

Yolande BAUMANN, Carmen BRUCKER, Marie-Louise BURGUN, Etienne BURLETT, Camille BOUR, Michelle FATH, Marie-Louise FUSS, Sonia GAENG, Jean-Claude GLERON, Clotilde HENNER, Edith HUBER, Laetitia JEDYNAK, Viviane KRAFT, Monique KREMER,

Jacqueline LUTZ, Roland LIMBACH, Gérard MEYER, Josiane NEU, Joseph OSWALD, Lilian RUMMENEY, Léontine SCHMITT, Evelyne SCHWARTZ, Sandrine SCHOENDORF, Christel TRAPPLER, Véréne WEINLAND, Léonie WEISSENBACHER et Alfred WEYANT.

Cinq associations et un commerce ont également été primés :

Association St Joseph, Association de Sauvegarde de la Chapelle Ste Véréne, Syndicat des Arboriculteurs, Amicale de Tir d'Enchenberg, Foyer d'accueil médicalisé "Fleur de Vie", et la boucherie charcuterie "Au cœur des saveurs".

Thème du vélo fleuri :

Rodolphe GAMEL, Corine KUGEL, Christian SCHEMEL, Jean-Marc WEYANT, Fatiha METZ, Christelle WINDSTEIN, Matthieu FATH et Céline FATH.



Tous les lauréats se sont vu remettre un diplôme, une étoile de Noël ainsi qu'un Bon d'Achat pour du terreau. BRAVO et TOUTES NOS FELICITATIONS !



Le concours communal des maisons fleuries est reconduit pour 2011 et le thème des vélos fleuris sera maintenu avec la particularité suivante : les vélos seront parés des couleurs des armoiries de la commune, c'est-à-dire le VERT et JAUNE.

POUR Y PARTICIPER VOUS AVEZ JUSQU'AU 1^{ER} JUIN 2011 POUR VOUS INSCRIRE EN MAIRIE.



Manifestations de la Commune

FETE DE NOEL DES SENIORS



A l'occasion de la fête de Noël, la municipalité d'Enchenberg avait invité les aînés à partir de 65 ans à se retrouver à la salle polyvalente. Ils étaient près de 130 seniors à se retrouver dans la bonne humeur et la convivialité le dimanche 19 décembre 2010 pour partager ensemble un repas de fête agrémenté par de nombreuses animations tout au long de l'après-midi.



Exemple de décoration de particuliers d'Enchenberg pour les fêtes de Noël.



D'ailleurs, chacun des convives a pu contempler de très près et avec des yeux admiratifs une maison Lorraine en miniature représentant la vie à la campagne des années 1960.

Ce chef d'œuvre a été confectionné par M BURLETT Etienne, peintre et bricoleur amateur. Tous les détails y figuraient, on pouvait même entendre le chant du coq.



Echo du Conseil Municipal

LE CONSEIL MUNICIPAL A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

Il décide à l'unanimité d'allouer une subvention de 550 € à l'Amicale des Sapeurs Pompiers Montbronn-Enchenberg.

L'association « La Récré » propose de créer une aire de jeux pour les enfants de 3 à 12 ans en commun avec la commune. Le Conseil Municipal décide d'adopter le projet et décide de demander les subventions après réception des différents devis.

Il décide d'allouer une subvention de 80 € à l'Amicale des Secrétaires de Mairie du Personnel Administratif des Mairies et des Structures Intercommunales du Pays de Bitche pour 2010.

Suite à la décision de résiliation du contrat du locataire-gérant au 31 décembre 2010, le Conseil Municipal approuve la reprise de la location-gérance du Foyer Communal par M Ivan JEDINAK à compter du 1^{er} mars 2011.

Il décide qu'à l'occasion de la fête de la Saint Nicolas du 3 décembre dernier, un sachet de friandises soit distribué aux enfants des écoles maternelles et élémentaires ainsi qu'aux résidents du Foyer d'Accueil Médicalisé.

Il accepte un don de 3000 € offert par M KÄFER Kay, administré de la commune, pour favoriser un projet d'action sociale, en faveur des jeunes.

Suite à la demande de la Communauté des Communes du Pays de Bitche dans le cadre de leur compétence « Création, aménagement et entretien de voiries d'intérêt communautaire », le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention pour les travaux de viabilité hivernale de la voirie d'intérêt communautaire de l'Impasse des Ecoles, longue de 120 mètres. Cette dernière sera déneigée par le service technique de la commune avec la participation financière de la Communauté de Communes du Pays de Bitche.

Il accepte de louer la parcelle n° 868 de la section H d'une superficie de 14,95 ares à un particulier en fixant la redevance à 12,18 € par an.

Il accepte de prendre en charge les frais de transport de 130 € de l'école maternelle pour la sortie cinéma du 14 décembre 2010.

Il décide d'acquérir la parcelle n° 93 de la section K du lieudit "Hinter dem Boesch" d'une contenance de 6,48 ares au prix de 150 € l'are.

Il décide d'allouer une subvention de 700,-€ à l'Association St Joseph d'Enchenberg pour le remboursement du paiement des animations de Noël et les accessoires du St Nicolas.

Le Conseil Municipal accepte une demande d'échange émanant d'un particulier pour des terrains de trois secteurs différents pour une contenance de 26,79 ares contre des terrains de la Commune d'une superficie de 24,29 ares au lieudit « Rummelgarten » et « Farberg ». Vu l'équilibre des contenances et les emplacements des terrains, le Conseil Municipal propose d'accepter cet échange sans soulte. Le prix à l'are est fixé à 30 euros l'are soit 728,70 euros de valeur pour les terrains communaux et 803,70 euros pour les terrains du particulier.

Dans le cadre du programme 2011 de la Dotation Globale d'Equipement, le Conseil Municipal décide de déposer un dossier de subvention pour le projet "SECURISATION DU CENTRE VILLAGE ET PLACE DE L'EGLISE et sollicite la subvention de l'Etat. Le projet est adopté pour un montant TTC de 232 591,50 € conformément au devis estimatif du bureau d'étude ERA de Metz.

Il autorise le Maire à solliciter une subvention exceptionnelle auprès du député Céleste LETT et propose le devis estimatif d'un montant HT de 447 241,14 euros du bureau d'étude ERA de METZ pour le projet de SECURISATION DU CENTRE VILLAGE ET PLACE DE L'EGLISE + ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

Echo du Conseil Municipal

Il autorise le Maire à solliciter une subvention exceptionnelle auprès d'un des Sénateurs MASSERET, PRINTZ ou TODESCHINI et propose le devis de l'architecte Daniel WEISSENBACHER de Strasbourg pour le projet d'agrandissement de la salle polyvalente d'un montant de 128 500,00 €HT.

Il décide à l'unanimité de faire appel à un bureau d'étude d'architecte paysagiste pour la création du nouveau lotissement.

A la fin de l'enquête publique du Plan local d'urbanisme et en considérant les résultats de cette enquête qui ne justifient aucun changement à la modification prévue, le Conseil Municipal décide d'approuver la modification et la révision simplifiée du P.L.U prescrite en date du 09/04/2010. Tous ces documents sont tenus à la disposition du public en mairie d'Enchenberg ainsi qu'à la Direction départementale des territoires de Sarreguemines et dans les locaux de la Sous-Préfecture de Sarreguemines.

A la demande de Mme KORDENTZ Rebecca, aide maternelle, le conseil municipal décide de prolonger son contrat à durée déterminée arrivant à échéance le 6 mars prochain, jusqu'à la fin de l'année scolaire soit le 2 juillet 2011, pour convenance personnelle.



QUESTIONS-REponses

Question n°1:

1. Lorsque je veux faire du feu ou brûler des végétaux, dois-je le déclarer en mairie ?

Réponse :

Il est tout à fait indispensable de déclarer en mairie l'allumage de feux de végétaux sur le ban communal. Vous pouvez le déclarer soit par simple lettre en mentionnant la date approximative de la mise à feu, ainsi que la localisation de la parcelle concernée ou en téléphonant au secrétariat de la mairie la veille ou le jour même de l'incinération des végétaux.

Nous rappelons néanmoins qu'il est possible de transporter vos végétaux ou autres à la décharge de déchets verts de la commune. Par cette action, vous éviterez que les fumées gênent le voisinage et n'aurez aucun souci au niveau sécurité.

Question n°2 :

2 Quand est-ce que la fibre optique sera opérationnelle à Enchenberg ?

Réponse:

Tubéo est un réseau de fibres optiques, rapide et sûr qui va permettre à tous les administrés des 46 Communes du Pays de Bitche d'accéder à de très nombreux services !

Le déploiement des travaux est en cours et notre commune en sera dotée avant la fin du mois de septembre 2011.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le syndicat des communes du Pays de Bitche par courrier au

38 rue Colonel Teyssier BP 80043 57230 BITCHE
Tél. 03 87 06 10 40

Courriel : syndicat@paysdebitche.fr

Sites internet : www.paysdebitche.fr
www.tubeo.eu

Question n°3 :

3. Pourquoi tous les commerçants d'Enchenberg ne figurent-ils pas sur la page PUB de la nouvelle lettre de la commune LA TRIBUNE ?

Réponse:

Dans la nouvelle lettre de la commune LA TRIBUNE figure une page publicité réservée aux artisans et commerçants de notre village. Ces derniers ont tous reçu un courrier de la mairie avant la parution de la revue les informant de la possibilité pour chacun d'y faire paraître leur logo de publicité.

A ce jour, tous n'ont pas encore répondu.

Les encarts publicitaires qui figurent pour l'instant dans ce journal concernent les artisans et commerçants qui à l'heure actuelle ont accepté d'y figurer.

Question n°4 :

2. Je dois procéder à des travaux sur des produits (construction ou autre) contenant de l'amiante, que dois-je faire ?

Réponse:

Les éléments de fibrociment contiennent très souvent de l'amiante. Les déchets d'amiante sont des déchets dangereux au titre de l'annexe II de l'article R. 541-8 du code de l'environnement relatif à la classification des déchets. De façon générale, ces déchets doivent être manipulés et transportés avec toutes les précautions permettant de les conserver dans leur intégrité et d'éviter la formation de débris et d'éléments fins susceptibles de libérer des fibres.

On peut distinguer deux possibilités pour l'élimination des déchets d'amiante-lié :

1. L'entreprise qui a réalisé les travaux se charge de l'évacuation vers une installation autorisée pour accueillir les déchets ; dans ce cas la prestation (transport, élimination) vous sera facturée et l'entreprise vous remet un bordereau de suivi de ces déchets.
2. Vous vous chargez vous-mêmes de l'apport vers une installation autorisée. Ce cas doit être restreint aux petites quantités de tôles (ex : une remorque attelée à une voiture particulière). Il n'est pas soumis au bordereau de suivi des déchets mais vous devez tout de même palettiser, filmer et identifier les déchets. S'il s'agit de déchets d'amiante friable, vous devrez faire appel à des



QUESTIONS-REponses

entreprises spécialisées pour le retrait, le conditionnement, le transport et l'élimination. L'apport en déchetterie est interdit.

Pour les manipuler :

- Evitez toute action sur les déchets qui pourrait libérer des fibres (casser, scier, percer, broser, frotter..).
- Mouillez les déchets de façon à minimiser l'émission de fibres.
- Protégez vous avec des gants, des lunettes et un masque certifié CE conforme à la norme EN 149 (FFP3S).

Pour les stocker :

Emballer vos déchets amiantés de façon aussi étanche que possible. Les déchets de grandes dimensions (plaques de couverture) pourront être enfermés dans un sac plastique de grande contenance (sac tissé) ou disposer sur palette et bâchés. Les déchets de petite dimension pourront être enfermés dans un sac plastique étanche (sac poubelle) ou du film étirable (alimentaire) puis dans un second sac plastique. Dans tous les cas, la mention « Amiante » devra être apposée de manière visible.

Pour trouver une filière d'élimination vous pouvez consulter :

- Le syndicat des communes du Pays de Bitche
Tél. 03 87 06 10 40
tri@paysdebitche.fr
- La délégation régionale de l'ADEME
34 Avenue André Malraux
57000 METZ
Tél. 03 87 20 02 90
Email : ademe.lorraine@ademe.fr
Site Web: <http://www.ademe.fr/lorraine>
- Les organisations professionnelles telles que la Fédération Française du Bâtiment, le Syndicat du Retrait et du Traitement de l'Amiante en place ou la Direction Départementale du Territoire afin de trouver des professionnels locaux de l'enlèvement de l'amiante dans les bâtiments.

Dans tous les cas l'enfouissement sauvage de ce type de déchet est interdit.

La page des assos ...

L'Interassociation



Les membres de l'interassociation ont tenu leur assemblée générale le 24 septembre 2010. A ce jour, 12 associations sont adhérentes :

- Ailes de couleurs
- La Récré d'Enchenberg
- Les Arboriculteurs
- L'Association sport et loisirs (ASLE)
- L'Amicale des sapeurs pompiers Montbronn-Enchenberg
- L'Association de sauvegarde de la Chapelle Ste Vèrène
- L'Association St Joseph
- L'Amicale de tir d'Enchenberg
- Pigeon Club Sarreguemines-Bitche
- Sportive française Enchenberg
- Les vétérans
- Gym sénior
-

Le comité est le suivant :

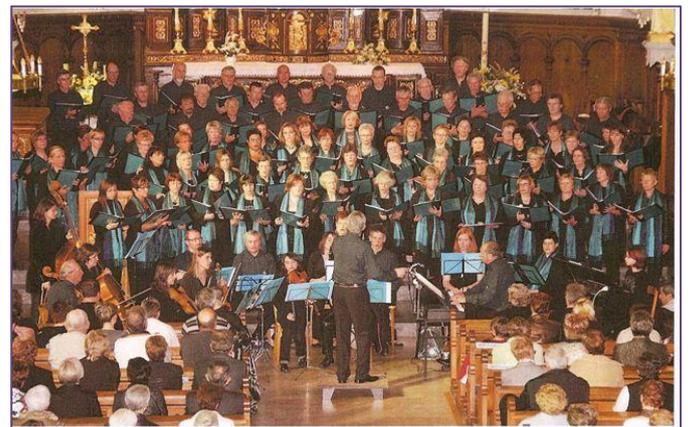
Mme HECKEL Micheline, présidente
Mme KUGEL Corine, vice-présidente
Mme BONNOT Rolande, secrétaire
M KUGEL Christian, secrétaire adjoint
M GRAD Christian, trésorier
Mme GAENG Sonia, trésorière adjointe
Asseseurs : 22 personnes

MARCHE DE NOEL



La 15^{ème} édition du marché de Noël a eu lieu à la salle polyvalente le dimanche 12 décembre dernier. C'est l'Interassociation qui est l'organisateur de cet évènement qui a réuni quelques 45 exposants sur le thème de Noël.

CHORALE RAISONANCES



L'Interassociation vous donne rendez-vous le Dimanche 22 mai 2011 à l'occasion du concert de la chorale "Raisonances" de Hambach qui aura lieu à l'église St Pierre d'Enchenberg à 17 Heures.

Un répertoire de gospels, spirituals et chants du monde avec percussions et musiciens chanté par 100 choristes placés sous la direction de M Patrick HUBER.

La page des assos ...

L'Association Sports et Loisirs



L'Association Sports et Loisirs (ASLE) vous propose une séance d'entraînement, à la salle polyvalente :

- **Le lundi soir de 20h à 22h**

L'inscription est possible dès l'âge de 16 ans. L'ASLE organise 1 tournoi de volley en salle le dimanche 8 mai prochain.

Pour tout renseignement, veuillez contacter le Président : M STEIER Alain au 03 87 96 40 53.



Photo du tournoi de volley du 6 février 2011 qui a réuni 12 équipes

L'Amicale de Tir d'Enchenberg

La 15^{ème} édition du concours de tir à la carabine sur 10 mètres a eu lieu à la salle polyvalente lors de la Kirb du village du 13 et 14 novembre dernier. A cette occasion 433 passes ont été réalisées, soit un total de 3 664 plombs tirés sur les deux journées.

L'Amicale des tireurs d'Enchenberg va souffler les bougies de ses 20 années d'existence lors de la saison 2010-2011. Elle a été créée en 1990 par une poignée de copains, passionnés de tir.



L'équipe du comité de l'Amicale de Tir

Trois créneaux horaires ont été mis en place pour accueillir les jeunes tireurs de l'école de tir :

- **Les vendredis de 17h30 à 18h30
18h30 à 19h30 et 19h30 à 20h30**

Les cadets et adultes s'entraînent le

- **Vendredi de 20h30 à 21h30**

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser au Président M Christian GRAD 03.87.96.38.69

La page des assos ...

L'Association sportive française



Tournoi U13

Un tournoi de Futsal d'U13 (jeunes de 11 à 12 ans) a eu lieu le samedi 29 janvier à la salle polyvalente. Ce dernier a réuni 10 équipes : Alliance 2008 (2 équipes), Cristal et Fer, Bitche, Wingen sur Moder, Enchenberg, Volmunster

Association des Vétérans



Le 4^{ème} tournoi de futsal organisé par l'association des vétérans d'Enchenberg a rassemblé 6 équipes: Rohrbach, Rémelfing, Montbronn, Woustviller, Goetzenbruck et Enchenberg. L'équipe de Rohrbach remporte le tournoi et se voit remettre une superbe coupe en cristal gravée du blason communal, offerte par le maire.



Tournoi U11

Le dimanche 30 janvier, un tournoi futsal organisé par la Sportive Française d'Enchenberg a réuni 10 équipes d'U11 (jeunes de 9 à 10 ans).



L'assemblée générale de l'association des vétérans d'Enchenberg a eu lieu le vendredi 18 février au club house. Le comité reste inchangé, à savoir :

- M GLASER Pascal, président
- M BOUR Jérôme, vice-président
- M VOLTZ Frédéric, secrétaire
- M GAMEL Patrick, trésorier
- M BUCHHOLZER Fabien, assesseur
- M STRASSEL Benoît, assesseur
- M WEINLAND Martin, assesseur

La page des assos ...

Club Canin



Le club canin d'Enchenberg a tenu son assemblée générale le dimanche 6 février 2011 à leur Club house.

M SCHIRMANN Antoine, responsable entretien du verger
M SCHAAFF Pierre, réviseur de comptes
M HEN Laurent, secrétaire
M STRASSEL Benoît, secrétaire adjoint
M KREMER Rémy, assesseur
M GLASER Pascal, assesseur
M HUBER Jean-Michel, assesseur
M VALDENAIRE André, assesseur
M RIMLINGER Raymond, assesseur
M FAUST Jean-Paul, assesseur
M LAMBINET Gilbert, assesseur
M WEISSENBACHER Jean-Claude, assesseur

Les Arboriculteurs



Assemblée générale du 18 février 2011

L'assemblée générale des arboriculteurs a eu lieu le vendredi 18 février 2011 à la salle polyvalente. Le comité a été renouvelé et comprend les membres suivants :

M MEYER Gérard, président
Mme CONRAD Helga, trésorière
M FATH Matthieu, trésorier adjoint



HOSPITALOR

FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE

« Fleur de vie »

Détente et relaxation en salle « snoezelen »...

Le Foyer d'Accueil Médicalisé fêtera ses 2 ans le 11 mai prochain ; parmi les nombreuses activités proposées, la salle « Snoezelen » est une activité très appréciée des résidents.

L'espace « Snoezelen » où la stimulation des 5 sens :

L'approche snoezelen permet de réintroduire dans la vie des personnes dépendantes la notion de bien-être à travers la découverte ou la redécouverte du monde des sensations. « il s'agit d'un outil complémentaire aux soins classiques », précise Sylvie Lenhard, l'infirmière encadrant cet atelier.

Les séances se pratiquent de façon individuelle, à raison d'une demi-heure par résident, durant lesquelles le soignant peut se consacrer totalement au résident. Sylvie LENHARD, infirmière, et Claudia SCHNEIDER, aide médico-psychologique, ont été spécialement formées à cette approche.

Cette salle a été financée par la Fondation de France, les jeunes des communes de Rahling et Bining se préparant à la confirmation et un don de M. et Mme MULLER de Rahling est venu compléter l'équipement existant.



Guido DI PAOLA

M Guido DI PAOLA s'entraîne pour courir les 250 kms imposés par le Marathon des Sables (Sahara marocain) dont le départ est prévu le 1^{er} avril 2011.



Dimanche 6 février, Guido Di Paola a pris le départ du trail blanc des Vosges, sur le domaine nordique des Bas Rupts. « Les coureurs empruntent des sentiers et de larges chemins ; la progression s'effectue sur de la neige damée à 80 % » confie-t-il. « Courir sur la neige, c'est un peu comme courir sur le sable, c'est pour retrouver cette sensation que je me suis inscrit à ce trail ».

En effet, les 15 kms de parcours avalés en 1 h 24 min sont un excellent entraînement en attendant le Marathon des sables dont le départ est prévu le 1er avril prochain.

Lors de toutes ses courses, Guido court pour l'association de Soutien aux Personnes Handicapées du Pays de Bitche et environs.



République Française
DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE
Commune d'Enchenberg



Chants et danses traditionnels d'Ukraine



Vyshyvanka

Samedi 16 avril 2011
à 20h30

Salle polyvalente

ENCHENBERG

Entrée gratuite-plateau

Ils vont faire souffler un vent d'Est !



Manifestations de la Commune



Fête de la Musique

La municipalité souhaite organiser la fête de la musique le

MARDI 21 Juin 2011 en soirée

Sur le parking de la salle polyvalente
et le jardin des fleurs

Vous allez vibrer aux rythmes des musiques de

- *La fanfare de Hangard (ville jumelée)*
- *Le groupe de Djembé*
- *Plusieurs groupes de musiciens locaux*

**VENEZ LES ECOUTER ET PARTAGER AVEC EUX UN MOMENT DE
CONVIVIALITE**

L'ACCES EST GRATUIT ET OUVERT A TOUS





République Française

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

Commune d'Enchenberg

invitation

Réunion publique de MI-MANDAT

Vendredi 18 mars à 19H30

à la salle polyvalente.



L'équipe municipale, élue en mars 2008, vous convie à une réunion publique de Mi-mandat le vendredi 18 mars à 19h30 à la salle polyvalente.

A NE PAS MANQUER !!